

Publications économiques et financières



Synthèse annuelle 2022

N° 749/ Avril 2023

L'ÉCONOMIE DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON EN 2022

Une reprise fragilisée par des tensions inflationnistes

En 2022, l'activité économique est affectée par une série de tensions à l'échelle internationale. Trouvant d'abord son origine dans la reprise de l'activité mondiale après la crise sanitaire puis la guerre russe en Ukraine, l'inflation accélère nettement et se généralise.

La consommation des ménages sur le marché local fléchit, contrainte par la hausse soutenue des prix et l'ouverture des frontières. Le marché du travail continue de bénéficier d'un faible taux de chômage mais subit des difficultés de recrutement importantes, conséquence du plein-emploi. Malgré de nombreuses incertitudes, l'activité des entreprises résiste après une croissance notable en 2021.

Du fait de la hausse des importations de combustibles en valeur en lien avec le renchérissement des prix de l'énergie et de la dépréciation de l'euro face au dollar canadien, le déficit commercial de l'archipel se creuse, d'autant plus que les exportations de produits de la mer diminuent pour la troisième année consécutive.

Sur le plan sectoriel, l'activité halieutique poursuit son repli en raison d'une diminution des prises de pêche industrielle alors que la croissance de la pêche artisanale se confirme. La fréquentation touristique, portée par le retour des touristes de croisière, retrouve le chemin de la croissance. Enfin, le secteur de la construction connaît une année contrastée.

Dans un contexte marqué par le durcissement des conditions d'octroi de crédits, le financement bancaire des ménages progresse quand celui des entreprises se replie.

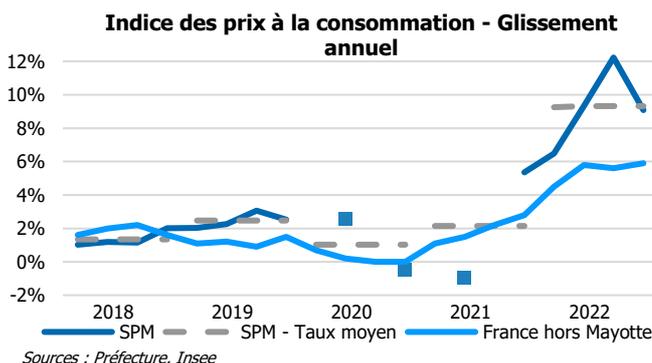
Des indicateurs économiques mitigés

Une inflation soutenue et généralisée en 2022

Relativement modérés jusqu'en 2021, les prix à la consommation augmentent nettement en 2022. Suivant la tendance internationale, l'inflation annuelle s'élève ainsi à +9,3 % en 2022 en moyenne sur le territoire, après +2,1 % en 2021 et +1,0 % en 2020. La croissance soutenue des prix est progressive sur l'ensemble de l'année avec un pic atteint au 3^e trimestre (+12,2 %).

D'abord alimentés par la reprise du commerce mondial après la crise sanitaire de la Covid-19, puis par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les prix croissent fortement à Saint-Pierre-et-Miquelon sous l'effet de tensions à l'échelle mondiale. Les multiples dépréciations du taux de change EUR/CAD sont également responsables de la hausse des prix des produits acheminés sur l'archipel dont 49,3 % sont directement importés du Canada en 2022. Ainsi, les prix à la consommation augmentent fortement sous l'effet de la hausse des prix des produits manufacturés et des services (+9,9 %), puis des produits énergétiques (+52,5 %), de l'alimentation (+8,6 %), et dans une moindre mesure, des véhicules neufs (+7,7 %).

La hausse des prix de l'alimentation pèse sur l'ensemble des catégories de produits alimentaires. La progression des prix des légumes (+15,7 %), des produits laitiers et œufs (+8,6 %) et du pain et céréales (+6,1 %) sont les plus conséquentes. Du côté de l'énergie, la situation internationale impose une révision plus régulière des prix des hydrocarbures administrés par décrets préfectoraux : sur un an, le prix du fioul domestique a presque doublé (+84,2 %), ceux du carburant, de l'électricité et du gaz augmentent respectivement de +55,0 %, +12,1 % et +30,3 %.



Une situation de plein emploi et des difficultés de recrutement grandissantes

Le marché du travail continue d'être favorablement orienté : en 2022, le nombre de chômeurs de catégorie A au sens de Pôle Emploi diminue de 3 individus par rapport aux 106 personnes inscrites en 2021. Le taux de chômage est ainsi quasi stable (- 0,1 point) à 3,3 % de la population active en 2022, atteignant un niveau bas record pour la troisième année consécutive.

Suivant la même tendance, le taux de chômage de longue durée diminue sur douze mois (-0,3 point) pour ne concerner que 1,3 % de la population active. Cependant, bien que le taux de chômage des jeunes diminue de -0,5 point, les moins de 25 ans restent les plus concernés (6,4 %).

Cette situation de plein-emploi a pour conséquence des difficultés de recrutement importantes pour l'ensemble des secteurs économiques de l'archipel : Pôle Emploi enregistre ainsi 314 offres d'emploi pour seulement 183 demandeurs inscrits et tenus de rechercher un emploi en moyenne en 2022 (catégories A, B, C). À noter que les secteurs du commerce et de l'hôtellerie concentrent à eux seuls près d'un tiers des offres. Ce déséquilibre est exacerbé par la reprise de l'activité économique et devrait s'intensifier dans les années à venir avec les nombreux départs en retraite.

La consommation des ménages en berne

Après deux années de progression, les dépenses de consommation se contractent en 2022 dans un contexte d'inflation élevée. Les importations en biens à destination des ménages se replient ainsi de -6,6 % pour atteindre 41,9 millions d'euros, avec un net recul des importations en biens durables (- 22,6 %). Ce repli est également attribuable à la baisse des importations de biens non alimentaires, en valeur (- 11,2%).

Face à l'augmentation importante des prix, seule la consommation des ménages en biens alimentaires résiste. Les importations alimentaires progressent ainsi de +6,4 % à 21,0 millions d'euros, portées par la hausse des prix. En effet, en volume, les quantités alimentaires importées restent quasi inchangées sur les douze derniers mois (+0,9 %). Le maintien des dépenses alimentaires en 2022 s'expliquerait par le caractère difficilement compressible de ces dépenses.

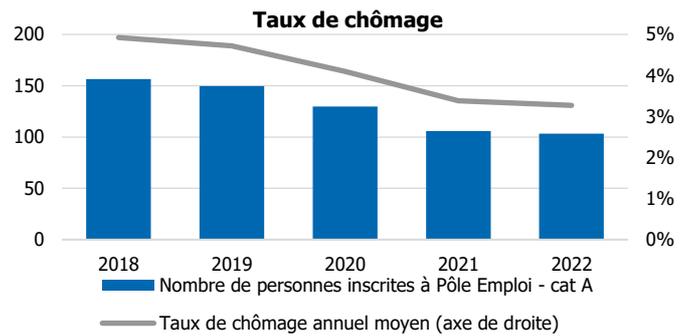
Par ailleurs, les ventes de véhicules particuliers neufs chutent pour atteindre 136 immatriculations (-40,6 %), soit l'année la plus basse en termes d'immatriculations de voitures neuves depuis la disponibilité des données (2002).

Pour autant, l'encours des crédits à la consommation atteint 25,9 millions d'euros à fin décembre 2022, en hausse de +8,3 % sur un an en raison, entre autres, de la reprise des voyages touristiques à l'extérieur de l'archipel et des crédits qui leur sont associés.

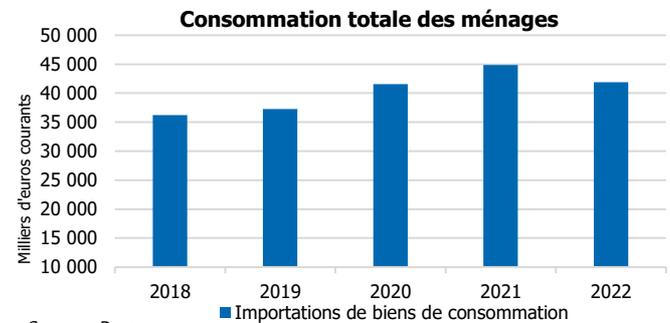
Un volume d'affaires résilient

Malgré un climat marqué par de nombreuses incertitudes, l'activité des entreprises résiste en 2022. Les importations en biens des entreprises progressent ainsi de +4,7% à 41,8 millions d'euros après un bond exceptionnel en 2021 (+18,0 %). Fin 2022, les importations à destination des entreprises se situent donc 26,4 % au-dessus de leur niveau d'avant la crise sanitaire.

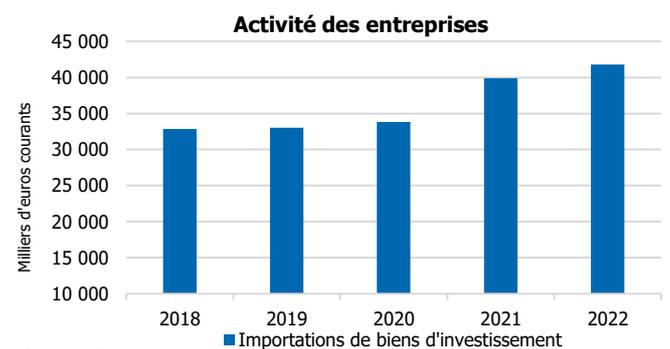
D'abord soutenue par les importations en biens d'équipements (+6,2 %) à 22,4 millions d'euros, la croissance de l'activité se traduit également par la hausse des importations en biens intermédiaires (+2,9 %) à 19,3 millions. Au contraire, les encours de crédits aux entreprises diminuent de façon significative sur un an à fin décembre 2022 (-17,5 %) mais demeurent à un niveau élevé : 56,2 millions d'euros courants, soit au-dessus de sa moyenne de moyen terme (47,3 millions, 2015-2019).



Source : Pôle emploi



Sources : Douanes



Sources : Douanes

Un recul des importations hors combustibles

En 2022, les échanges extérieurs de l'archipel sont moins dynamiques que l'année précédente. Si dans l'ensemble la croissance des importations totales en valeur est positive (+8,2 %) à 108,1 millions d'euros, celle-ci est principalement attribuable à la hausse des prix, en particulier sur les produits pétroliers : le cours moyen du baril de pétrole Brent augmente de +40,5 % sur un an en 2022, et plus que double (+137,7 %) par rapport à 2020.

Dans ce contexte, les importations hors combustibles se tassent (-1,3 %) à 83,7 millions d'euros contre 84,8 millions en 2021, tirées par la baisse des importations à destination des ménages. Les exportations bondissent en valeur (+88,7 %) pour atteindre 8,0 millions d'euros. Ce montant exceptionnel correspond essentiellement à la vente de l'ATR 42-500 d'Air Saint-Pierre à la Colombie. Les exportations halieutiques accusent en revanche une nouvelle baisse. En effet, les produits de la pêche exportés se contractent pour la 3^e année consécutive, et ce, plus nettement encore en 2022 à 1,4 million d'euros (-56,7 % après -8,7 % en 2021 et -36,9 % en 2020).

En raison d'une hausse des importations en valeur (+8,2 millions) supérieure à celle des exportations (+3,8 millions), la balance commerciale se dégrade pour atteindre 100,1 millions d'euros de déficit (+4,6 %).



Sources : Douanes, IEDOM

Un bilan sectoriel 2022 contrasté

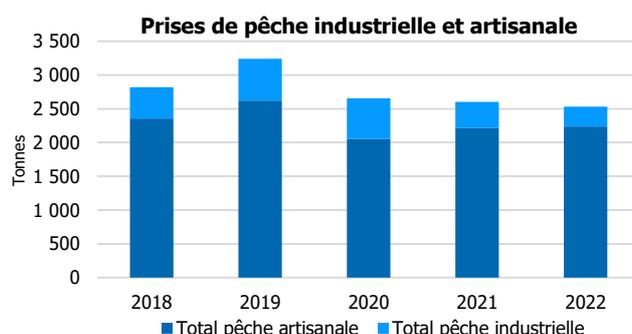
Un nouveau repli d'activité dans le secteur halieutique

Le secteur halieutique continue d'afficher des signes de fléchissement. Pour la 3^e année consécutive, le volume des prises de pêche diminue (-2,7 %) pour atteindre 2 533 tonnes en 2022. Ce repli s'explique par le déclin de la pêche industrielle en lien avec un nombre de navires limité alors que la croissance de la pêche artisanale se confirme.

Malgré des incertitudes autour du renouvellement de la ressource, le concombre de mer reste la première espèce pêchée sur l'archipel (68,4 % des prises totales artisanales et industrielles), suivi par le crabe des neiges (16,5 %) et la coquille (12,1 %).

Les prises industrielles chutent à 293 tonnes sur l'exercice, soit une baisse de -24,9 % par rapport à 2021 et de -38,2 % comparée à la moyenne 2018-2022. L'absence de prises industrielles au 1^{er} trimestre de l'année et la quasi-disparition de la pêche à la raie et à la limande, respectivement à 138 et 437 kilogrammes contre 175 et 66 tonnes un an auparavant, expliquent ce nouveau recul. Par ailleurs, la pêche industrielle se redéploie autour de l'espèce de la coquille (94,5 % des prises industrielles) dont le prélèvement augmente de +254,7 % sur un an. L'année 2022 se caractérise également par l'arrivée d'un nouvel armement local en fin d'année, le Terre-Neuvas, augmentant les capacités de la pêche industrielle à deux navires.

La pêche artisanale continue de porter le secteur halieutique. De ce fait, les prises artisanales s'élèvent à 2 241 tonnes, en hausse pour la deuxième année consécutive (+1,2 % après +7,9 % en 2021). Ce dynamisme s'explique d'abord par le bond des prises de crabes des neiges (+20,5 %), s'agissant de la seconde espèce la plus prélevée (18,7 % des prises artisanales). Les prises de concombres de mer, pénalisées par une baisse de la demande chinoise, premier débouché de la filière, et la chute du cours de l'espèce, diminuent fortement (-39,6 %) mais demeurent majoritaires (77,4 % des prises artisanales).

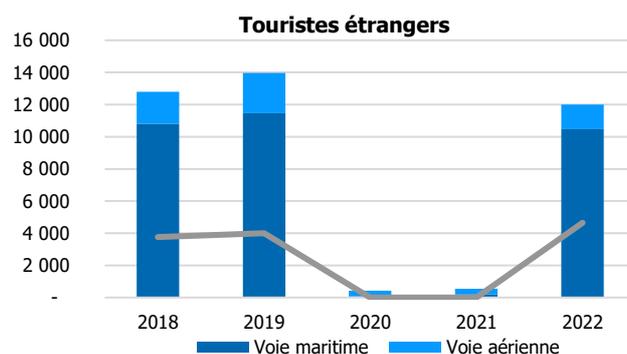


Source : DTAM / Pôle Maritime

Une fréquentation touristique qui se rapproche de son niveau d'avant crise

Après deux années marquées par la crise sanitaire, la fréquentation touristique étrangère enregistre un rebond en 2022. Grâce à la levée progressive des restrictions de voyage et au retour des escales de croisières sur l'archipel, la fréquentation étrangère atteint 11 999 touristes contre 537 un an auparavant et se rapproche des 13 968 touristes étrangers de 2019 (-14,1%). L'ouverture récente d'un Centre d'Information Touristique (CIT) à Terre-Neuve au Canada soutient également le tourisme local.

Cette embellie est d'abord portée par le trafic maritime (10 477 touristes étrangers arrivant par bateau contre 197 en 2021), bénéficiant du retour des escales de croisière (11 en 2022) et des nombreuses rotations des ferries avec Fortune (Terre-Neuve, Canada). Le trafic maritime se rapproche donc de son niveau de 2019. Avec 4 650 croisiéristes enregistrés sur la saison 2022, la fréquentation de touristes de croisière surpasse, quant à elle, son



Source : Police aux frontières

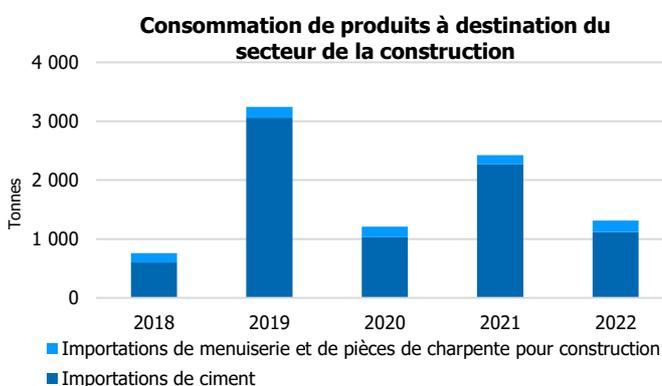
niveau d'avant la crise (+16,3 %). Enfin, si le nombre de touristes étrangers arrivant par voie aérienne progresse sur un an, passant de 340 individus en 2021 à 1 522, leur nombre reste encore inférieur à celui de la période pré-Covid (-39,3 %).

Les touristes en provenance du Canada demeurent les premiers visiteurs étrangers de l'archipel (60,5 %), suivis par les États-Unis (23,6 %). En nette progression sur un an, la fréquentation canadienne tarde toutefois à renouer avec son niveau de pré-crise (-20,3 %).

Une année contrastée pour le secteur du BTP

Après un début de reprise amorcé en 2021, le secteur du bâtiment voit son activité se contracter à nouveau. Ainsi, le volume des importations à destination du secteur diminue de -49,5 % pour retomber à 1 310 tonnes, soit un volume similaire à celui observé en 2020. Cette évolution s'explique dans un contexte de hausse importante des prix des matières premières et de pénuries de matériaux, freinant l'activité du secteur de la construction en 2022, notamment résidentielle.

À l'exception du volume des importations de menuiseries et pièces de charpente qui progresse nettement de +24,8 % sur un an, les importations de ciment en volume chutent de moitié (-50,7 %). Pour autant, la commande publique continue de soutenir le secteur à travers plusieurs projets terminés ou en cours, notamment la construction du quai en eaux profondes (13 millions d'euros), la reconstruction du barrage de la Vigie (12 millions d'euros), la rénovation du Phare de la Pointe aux Canons (1 million d'euros) ou encore la construction de l'Internat de la Réussite (2,7 millions d'euros).

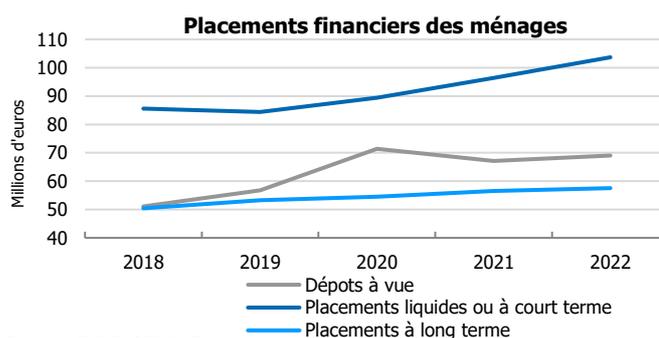


Source : Douanes

Progression des dépôts bancaires et stagnation des crédits accordés à l'économie

Croissance des dépôts bancaires

À fin 2022, les actifs financiers détenus par les agents économiques de Saint-Pierre-et-Miquelon progressent de +2,5 % à 305,3 millions d'euros courants, soit une épargne supplémentaire collectée de +7,5 millions d'euros sur un an. Cette augmentation intervient à la suite d'un premier retour à la normale amorcé en 2021 après une année 2020 marquée par la croissance des actifs financiers provoquée par la pandémie de Covid-19 (+5,2 % en 2021 après +13,8 % en 2020). Favorisés par l'augmentation de leurs rendements, les dépôts bancaires conservent ainsi une bonne dynamique malgré un ralentissement.



Sources : SURFI, SCR, RUBA

De ce fait, l'épargne bancaire des ménages de Saint-Pierre-et-Miquelon augmente nettement de +10,3 millions d'euros après un ralentissement l'an dernier (+4,7 % en 2022 après +2,2 % en 2021). Le surplus d'épargne des ménages formé depuis la crise sanitaire reste donc élevé : 230,3 millions d'euros courants, à comparer avec un niveau d'épargne annuel moyen de 182,3 millions sur la période 2015-2019.

Les placements liquides ou à court terme demeurent le principal placement financier des ménages (45,0 %), en forte hausse de +7,6 % en 2022 (+7,3 millions). Aussi les ménages continuent de conserver une partie de leur épargne sur leurs comptes courants (30,0 %), qui progressent de +2,9 % (+1,9 million) sur un an après une baisse des dépôts à vue en 2021 en lien avec la reprise des dépenses des ménages. Les placements à long terme progressent de façon plus modérée sur un an (+1,8 %, soit +1,0 million) et représentent 25,0 % de l'épargne bancaire des ménages.

À l'inverse, les actifs financiers des entreprises sont en baisse (-1,2 %) à la suite de 3 années consécutives de hausse alimentées par un environnement favorable à la trésorerie (Covid-19). L'épargne des entreprises de l'archipel continue, toutefois, de se situer à un niveau historiquement haut, s'établissant à 53,3 millions d'euros courants contre 28,0 millions en moyenne annuelle avant la crise. Ce montant d'épargne s'explique par un recours aux PGE durant la crise sanitaire dont une partie est encore disponible sur les comptes courants des entreprises. Ainsi, l'épargne des entreprises diminue de -0,6 million sur un an en raison du recul des dépôts à vue (-2,0 %), constituant 97,8 % des actifs détenus par les entreprises.

Après être resté stable en 2021 (-0,4 %), l'encours des dépôts des collectivités locales croît de +39,0 % (+0,8 million), porté conjointement par les dépôts à vue (+0,5 million) et les placements liquides ou à court terme (+0,3 million). Au contraire, les actifs financiers détenus par les autres agents diminuent de -13,4 % (-2,9 millions) du fait du repli des dépôts à vue (-2,3 millions) et des placements sur les livrets d'épargne (-0,6 million).

Un financement bancaire porté par les ménages

Après un premier ralentissement en 2021 (+3,0 %) à la suite d'une année 2020 atypique (+9,2 %), l'encours sain des crédits à l'économie est resté inchangé sur un an à 225,0 millions d'euros courants en 2022, affichant une croissance nulle. Cette stabilisation s'explique par un recul important des crédits aux entreprises (-17,5 %), faisant contreponds à la hausse des crédits à la consommation (+8,2 %) et à l'habitat accordés aux ménages (+8,3 %).

À fin 2022, l'endettement bancaire des entreprises se replie significativement à 56,2 millions d'euros courants (-17,5 %), soit un flux négatif de -11,8 millions sur un an, après un premier recul en 2021 (-3,3 %) : les crédits d'exploitation chutent de -24,3 % en lien avec le remboursement des PGE accordés entre 2020 et 2021. De la même façon, les crédits d'investissement qui représentent $\frac{3}{4}$ des encours des entreprises se contractent (-17,2 %), tout comme les crédits à l'habitat (-18,2 %), reflétant le climat d'incertitudes des entreprises et un durcissement des conditions de crédit.

S'élevant à 131,5 millions d'euros courants fin 2022, la croissance de l'endettement bancaire des ménages est attribuable aux crédits à l'habitat, dynamiques pour la deuxième année consécutive dans un contexte de taux, jusqu'à récemment, historiquement bas (+8,1 millions après +7,2 millions en 2021). Elle est également liée aux crédits à la consommation qui progressent de +1,9 million sur les douze derniers mois et qui retrouvent ainsi leur dynamisme d'avant la crise, favorisés par la levée totale des restrictions de voyage pour le Canada (croissance supérieure à +7,0 % entre 2017 et 2019). Enfin, l'encours des crédits aux collectivités locales progresse de +8,4 % sur l'année après +7,6 % en 2021.

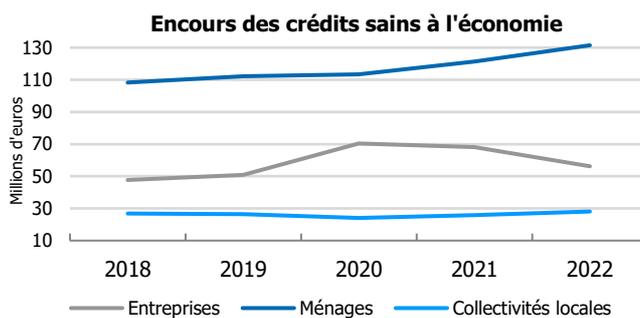
Fin 2022, les créances douteuses des établissements de crédits installés localement représentent 1,3 % du total des encours bruts, en hausse depuis deux ans (+0,4 point après +0,2 point en 2021). Ce taux demeure toutefois relativement faible.

2023, une année incertaine qui s'accompagne de nombreux défis pour l'archipel

L'activité économique de Saint-Pierre-et-Miquelon s'est heurtée à de nombreuses incertitudes en 2022. La consommation des ménages, moteur de l'économie, a fléchi en raison de l'accélération de la croissance des prix à la consommation quand l'investissement des entreprises a su résister aux différents chocs. L'année 2023 s'annonce incertaine avec la poursuite de l'inflation et le récent durcissement de la politique monétaire. L'inflation continuerait ainsi à restreindre la consommation des ménages de l'archipel. Les difficultés de recrutement devraient également persister avec de nombreux départs en retraite, tant dans le secteur public que privé, et la diminution tendancielle de la population.

La poursuite de chantiers publics d'importance comme celui du barrage de la Vigie ou de l'Internat de la Réussite, ainsi que le lancement futur de projets de rénovation thermique, devrait soutenir le secteur du BTP pour l'année à venir. La saison touristique 2023 devrait s'annoncer plus favorable encore grâce à la réouverture des frontières sur une année complète, une première depuis maintenant trois ans, et la finalisation de la construction du quai des croisières. Ainsi, 20 paquebots sont attendus pour la nouvelle saison, contre 11 en 2022. Enfin, l'arrivée d'un second navire de pêche industrielle en décembre 2022, dont l'objectif est d'accroître les prises, jusqu'à présent inférieures aux quotas, laisse entrevoir de nouvelles perspectives pour le secteur halieutique.

Au-delà des incertitudes liées à la conjoncture internationale, Saint-Pierre-et-Miquelon fait face à de nombreux défis pour relancer l'attractivité de son territoire avec pour problématique centrale une offre de logements limitée. À cet égard, 2023 se présente comme une année tournée vers la mise en place de projets de construction de logements afin de répondre aux besoins d'hébergements résidentiels et touristiques.



Sources : SURFI, SCR, RUBA

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : S. ATTALI - Responsable de la rédaction : L. CLAIREAUX
Rédaction : V. CHIEZE
Éditeur et imprimeur : IEDOM